

# Lettre de la KOZAH

N° 152 du 7 / 12 / 2017

Prix 250 F CFA

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

PROCESSUS DE RECONCILIATION

P.3

## La phase de l'indemnisation des victimes démarre le 12 décembre prochain



Awa Nana, Pate du HCRRUN

ELECTRIFICATION RURALE A BASE DE KITS SOLAIRES

P.3

## Le projet Cizo entre dans sa phase opérationnelle

ROUTE NOTSE-TOHOUN

### L'entreprise Midnight Sun pour des ouvrages de qualité



Victor Sossou, PDG de l'entreprise Midnight sun

FESTIVAL DES GRIOTS A PAGOUDA

### Courroie de transmission des valeurs culturelles et identitaires des populations



UN TROU DE PLUS DE 600 MILLIONS DANS LES COMPTES DE LA CAN 2017

P.7

### De la nécessité de dévoiler les auteurs de la magouille

**ALERTE**

### Trois produits laitiers contaminés sur le marché togolais

CMUN

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE



COMMISSION DE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

Après avoir manifesté son intérêt pour les résultats obtenus par les bureaux régionaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dans la région centrale, on lui a adressé les félicitations et encouragements nécessaires.

A cet effet, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a adressé aux bureaux régionaux de la région centrale un message de félicitation et de reconnaissance pour la Division Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la région centrale, qui a obtenu de bons résultats en matière de travail.

Afin de maintenir le service rendu aux employés et aux travailleurs de la région, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a adressé aux bureaux régionaux de la région centrale un message de félicitation et de reconnaissance pour la Division Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la région centrale.

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a adressé aux bureaux régionaux de la région centrale un message de félicitation et de reconnaissance pour la Division Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la région centrale, qui a obtenu de bons résultats en matière de travail.

Enfin l'opération de collecte de données relatives aux prestations de la région centrale a été menée à bien par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour la région centrale à la fin du mois de novembre 2017.

Les prestations et rentes de la région centrale ont été collectées dans un délai satisfaisant et les prestations ont été versées aux bénéficiaires dans un délai satisfaisant.

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale présente ses sincères excuses à l'ensemble des bénéficiaires de la région centrale pour ces désagréments.

Le Directeur Général  
M. ALI ALI  
03 NOV 2017

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE  
BOULEVARD DE LA LIBERTE - 10000  
TUNISIE

PROCESSUS DE RECONCILIATION

# La phase de l'indemnisation des victimes démarre le 12 décembre prochain

La phase des indemnisations annoncée par le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), il y a de cela quelques semaines, démarre le 12 décembre prochain. L'information a été portée à la connaissance de la presse hier au Centre des Conférences, sous la tente derrière l'Hôtel O2 février. C'était lors d'une conférence de presse de lancement animée par la présidente du HCRRUN, Madame Awa NANA-DABOYA et ses collaborateurs, du Professeur Méba BANLA, représentant l'ONG AIMES-Afrique.

**Atcha**

Une bonne nouvelle pour les victimes des violences politiques ayant marqué l'histoire du Togo de 1958 à 2005 qui ont beaucoup espéré le début de cette ultime phase du programme de réparations proposé par la Commission Justice Vérité et Réconciliation (CVJR) dans sa recommandation 34. Tous les togolais, en particulier les victimes qui traînent toujours des séquelles physiques ou psychologiques graves dues aux violences politiques de ces périodes troubles, et nécessitant une prise en charge urgente, attendaient impatiemment ces indemnisations, après la fin de la phase de purification, précédée des sensibilisations sur

toute l'étendue du territoire. Les indemnisations sont effectivement enclenchées officiellement avec cette cérémonie de lancement.

En effet, selon Mme Awa NANA-DABOYA, présidente du HCRRUN, « cette première étape est consacrée aux victimes vulnérables. Elles sont au nombre de 137 réparties sur toute l'étendue du territoire. Ce sont les victimes portant encore les séquelles physiques ou psychologiques graves et nécessitant des soins ». L'ONG AIMES-Afrique sollicitée pour cette cause, a accepté gratuitement d'assurer cette prise en charge en mobilisant plus d'une dizaine de ses spécialistes afin de permettre aux victimes ayant des séquelles dans leur corps

de recouvrer leur santé ou d'être soulagées des maux dont elles souffrent. A part cette prise en charge médico-psychologique, chaque victime recevra une indemnité telle que fixée par la CVJR en fonction des réalités du pays et des standards internationaux en matière de justice traditionnelle.

Ces indemnisations prévues par la recommandation 53 de la CVJR seront accordées aux victimes directes et indirects, identifiées des violations flagrantes du droit international des droits de l'Homme et de violations graves du droit international humanitaire, qui se prête à une évaluation économique, selon qu'il convient et de manière proportionnée à la gravité de la violation et aux cir-



La Pdtte de HCRRUN (milieu) entourée de ses collaborateurs

constances de chaque cas, tel que les occasions perdues, la perte de revenus et le dommage moral.

Notons que, pour le démarrage de ces indemnisations, l'Etat a doté le HCRRUN d'une enveloppe budgétaire de 2 milliards de FCFA. Ce fonds spécial qui sera géré par une commission de professionnels par soucis de transparence et d'orthodoxie comptable, servira à indemniser les 2475 victimes enregistrées de 2005 prioritaires, soit 669 au

pôle de Kara, 962 à Atakpamé et 844 au pôle de Lomé. Toute l'opération se déroulera également audit centre de conférences à Lomé jusqu'au 29 décembre. Les victimes dont le transport et la sécurité seront assurés, devront se munir d'une pièce d'identité pour faciliter leur identification. Elles recevront sous le contrôle des huissiers commis par le HCRRUN un chèque qu'ils pourront encaisser aux guichets de l'Union Togolaise des Banque (UTB).

ELECTRIFICATION RURALE A BASE DE KITS SOLAIRES

# Le projet Cizo entre dans sa phase opérationnelle

**Atcha**

L'initiative présidentielle d'électrification rurale à base de kits solaires individuels Cizo en langue guin, du sud-Togo qui veut dire « allumer », est entrée dans sa phase opérationnelle avec le lancement du projet le 2 décembre dernier par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé à Awagomé dans la préfecture de l'Ogou. C'est dans une ferveur populaire que les populations ont accueilli cette initiative qui permettra à 2500 ménages de cette localité de bénéficier de l'électricité. Finie donc l'utilisation des lampes-tempêtes, des torches, des bougies servant auparavant d'éclairage. Le projet Cizo vise à permettre, à l'horizon 2022, à plus de 2 millions de citoyens d'accéder à l'électricité à coûts abordables. Il faudra ainsi mobiliser des fonds privés à hauteur de 68 milliards sur cinq

ans pour atteindre cet objectif. La Banque Africaine de Développement (BAD) est l'un des soutiens de taille à ce projet.

L'Etat apportera un appui aux ménages démunis. Le chef de l'Etat soucieux de créer les conditions de vie meilleures aux citoyens s'est engagé à favoriser l'accès d'électricité pour tous d'ici 2030. La société BBOXX spécialisée dans l'énergie solaire décentralisée est chargée de la réalisation du projet. Non seulement les populations disposeront de l'électricité, mais Cizo va aussi générer 9000 emplois dont 5000 directs pour la jeunesse. Le volet formation technique est inscrit dans la mise en œuvre de ce projet et cinq académies seront opérationnelles dans la sous-région à cet effet. L'importance de l'énergie électrique dans la vie quotidienne des ménages a plusieurs implications. La

première utilisation de l'électricité en région rurale est l'éclairage. La télévision arrive en second lieu. A eux deux, ces besoins représentent plus de 80 % de la consommation d'électricité rurale dans les pays en développement. Dans une autre dimension, l'accès à l'électricité contribue à freiner l'exode rural, à faciliter les études.

L'électrification rurale, qui permet donc d'augmenter le niveau de vie des habitants, constitue en ce sens un outil de premier choix efficace en vue d'améliorer les services de santé. Il permet d'approvisionner les villages en eau potable, ou encore d'améliorer les moyens de communication. C'est le cas des personnes bénéficiaires du projet Cizo qui n'auront plus à parcourir de longues distances pour recharger leurs téléphones portables.

MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CABINET

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail Liberté-Paix

**URGENT**

**Communiqué du ministre de la santé et de la protection sociale**

Suite à une alerte internationale pour cette semaine, indiquant la commercialisation dans certains pays dont le Togo, de certains produits laitiers, contaminés à la salmonelle, donc impropre à la consommation, les services techniques du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ont procédé sans délai à des investigations sur le marché togolais.

Ces investigations ont permis de retrouver ces produits laitiers, conditionnés sous les noms : Pivoit-350g; Pivoit-400g; et Minime-900g et importés d'Europe, pour enfants de premier et deuxième âge.

Pour ce faire, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale demande aux opérateurs économiques y compris les grossistes et chaînes de distributions pharmaceutiques de retirer ces produits des circuits de commercialisation et de procéder à leur destruction pure et simple.

Pour ailleurs, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale demande aux pharmaciens ayant déjà importés ces produits de les déposer au centre public de santé le plus proche pour destruction.

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale demande à la population de rester vigilante en dénonçant toute tentative de commercialisation de ces produits en sous toutes autres formes. Des actions sont en cours sur le marché togolais pour le respect scrupuleux des mesures édictées par les services compétents.

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale compte sur la coopération et le soutien de tout le citoyen pour préserver la santé de nos enfants.

Le 06 décembre 2017

Professeure Sotomah MIMAYAWA

M.S.P.S - 564 TEL : 22 89 01 22 02 01 Fax : 22 89 01 22 02

EMMANUEL MACRON MONTRE LA VOIE A SUIVRE A L'OPPOSITION TOGOLAISE

## La conquête du pouvoir par la rue est anti-démocratique

Ibrahim

Depuis quelques mois, la situation socio-politique au Togo focalise les attentions en interne comme à l'extérieur. Une frange de l'opposition qui agite la rue dans le but d'obtenir le départ inconstitutionnel du président Faure Gnassingbé. Dans cette aventure, des partisans de partis politiques espéraient des injonctions de Paris pour faire plier le pouvoir. On a encore en souvenance l'appel désespéré du leader du PNP Tipki Atchadam à l'endroit du président français dans ce sens. En marge du sommet UE-Afrique à Abidjan du 29 au 30 novembre dernier, la réponse d'Emmanuel Macron a été sans ambiguïté lorsqu'il indiquait sur une chaîne internationale que les élections demeurent la voie légale d'accès au pouvoir « pour soit la confirmation démocratique, soit l'alternance ».

Une déclaration qui, sans doute va ramener sur terre, les adeptes de la conquête du pouvoir par

la rue. Celle-ci tranche avec la revendication de la coalition de l'opposition cherchant à écourter le mandat en cours du président de la République pourtant démocratiquement élu au terme d'élection reconnue crédible. Quelques milliers de manifestants dans la rue ne peuvent donc pas empêcher Faure Gnassingbé d'aller au bout de son mandat en 2020. Depuis 1990, l'opposition a toujours posé des revendications irréalisables, sans jamais tirer les leçons. Au lieu d'adopter des attitudes responsables et des stratégies saines pour convaincre l'électorat, elle procède par une victimisation de son engagement politique pour noircir l'adversaire politique. Des grèves générales illimitées et non négociables, des marches intempestives n'ont contribué jusqu'alors qu'à décrédibiliser cette opposition qui peine à rassurer les populations. Les marches sont un moyen de pression, mais après pour avancer politiquement, il faut dialoguer. Dans le contexte actuel il



Emmanuel Macron

ya nécessité d'aller vite au dialogue annoncé car dans quelques mois le peuple togolais sera appelé aux urnes pour le renouvellement de l'Assemblée nationale.

Pendant que le gouvernement multiplie des gestes d'apaisement en pré-

Pierre Fabre et ses compagnons montent les enchères pour faire trainer les choses. Jusqu'en 2020, il faudra composer avec le président Faure

Gnassingbé et, pourquoi pas après cette échéance, si son parti venait à lui renouveler sa confiance pour la complétion à venir. Une opposition qui prétend avoir le peuple de son côté ne devrait pas, en principe, avoir peur d'affronter un adversaire politique dans les urnes. En politique il ne suffit pas seulement de critiquer, mais d'avoir une démarche cohérente et réaliste. Le plus souvent, lorsque, quelques milliers de personnes sur les sept millions de Togolais scandent bruyamment des slogans dans certains coins du territoire, des leaders de l'opposition tirent des conclusions hâtives. La grande majorité du peuple observe, analyse avec lucidité les actions des uns et des autres pour trancher le moment venu dans les urnes. Les slogans ne sont pas des projets de société politique.

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

## Une nouvelle subvention de 38 milliards accordée au Togo

Mohamed

Le monde entier a célébré le 1<sup>er</sup> décembre dernier la journée internationale de lutte contre le sida placée sous le thème « le droit à la santé ». La veille de cette célébration a été marquée par une bonne nouvelle pour le Togo qui a bénéficié d'une importante subvention de 38 milliards de francs cfa du fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. La signature des accords de subvention a été signée entre le Togo et ses partenaires lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Sélom Klassou en présence de la responsable Afrique-MO du Fonds, Cynthia Mwase.

Cette confiance renouvelée est de nature à soutenir l'engagement des autorités togolaises dans la lutte permanente contre ces pandémies par la

mise en œuvre de divers programmes. L'appui fourni par le Fonds mondial permet d'offrir un traitement ARV aux malades du sida, de faire des dépistages de cas de tuberculose et de distribuer des millions de moustiquaires imprégnées dans la prévention du paludisme et d'acheter des médicaments. Les principaux contributeurs notamment les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne, le PNUD, l'UE, à ce fonds sont satisfaits de la gestion faite des subventions accordées au Togo depuis 2002. Ils s'engagent à continuer les efforts jusqu'à éradication de ces maladies dont on note des progrès dans la prévention, le contrôle et le traitement.

Concernant le sida, le taux de prévalence est stabilisé ces cinq dernières années à 2,1%. Faire face au sida commence par la sensibilisation. Il

s'agit de parler de la maladie, parler de la manière de la prévenir, parler de ceux qui vivent avec elle, et parler de sexe. Certes, ce n'est chose facile dans aucune société, mais ne pas parler du sida fait gagner du terrain à la peur et aux préjugés. « Nous devons continuer à parler ouvertement du sida. Ce n'est pas en adoptant une attitude frileuse, en refusant de regarder en face des faits désagréables ou en préjugant de nos semblables que nous progresserons. Dans l'univers impitoyable du sida, il n'y a pas de distinction entre nous et eux... Et dans cet univers, le silence équivalait à la mort », déclarait Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU. C'est de la même manière qu'il faut agir sur les causes du paludisme et la tuberculose pour sauver des millions de vies.

MAXIMISATION DES RECETTES FISCALES

## L'OTR lance le M-TAX, le service de paiement mobile de l'IRTR

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a procédé le mercredi 29 novembre dernier au lancement du paiement mobile de l'impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR). Le commissaire

des représentants des organisations syndicales des transporteurs du Togo.

La mise en service de cette solution de paiement mobile dénommée M-TAX répond au souci de l'OTR de faci-



Table d'honneur lors du lancement

des services généraux, Philippe Kokou TCHODIE, au nom commissaire général de l'OTR a présidé à ce lancement en présence de son collègue des impôts, du directeur commercial et marketing de Togo cellulaire, AGO BAZA Bawbady, du directeur des transports routiers et

litér la vie aux opérateurs économiques en mettant à leur disposition des outils de recouvrement des taxes et impôts. L'OTR s'inscrit ainsi dans son temps où les transactions économiques sont de plus en plus marquées par la

Suite à la page 5

ROUTE NOTSE -TOHOUN

## L'entreprise Midnight Sun pour des ouvrages de qualité

Tchaa

La route du développement passe par le développement de la route. Les autorités togolaises ont pris la mesure des défis à relever pour répondre aux besoins des populations. Un vaste programme de construction et de réhabilitation du réseau routier est ainsi en cours d'exécution. C'est dans cette dynamique que le président Faure Gnassingbé a lancé en février 2015 les travaux de bitumage du tronçon Notsé-Tohoun. Malgré quelques difficultés au démarrage du chantier par un groupe d'entreprises du fait de l'incapacité de certaines à assumer leur cahier de charge, un nouveau coup d'accélérateur a été enclenché par l'entreprise Midnight Sun après avoir prouvé sa capacité à assumer les délais d'exécution des travaux sur sa portion.

Pour constater le niveau actuel d'évolution, le ministre Ninsao Gnoum des infrastructures et des transports a effectué une visite sur les lieux le 1<sup>er</sup>



Victor Sossou, PDG de l'entreprise Midnight Sun

décembre dernier. Il a ainsi manifesté sa satisfaction vu que le niveau des travaux est à 70%. Avec une telle avancée, les usagers ne devront pas attendre trop longtemps encore pour rouler sur une voie entièrement goudronnée. L'entreprise Midnight Sun grâce aux compétences en ressources humaines et la qualité des équipements ne souffre d'aucune carence pour ne pas répondre aux attentes qui vont aux delà des frontières togolaises. La route Notsé-Tohoun a des impacts positifs à la fois

pour les usagers Togolais, Béninois et ghanéens au regard de son caractère international. Le PDG de cette entreprise, le consul Sossou est confiant quant à l'issue heureuse des travaux. « Le président Faure Gnassingbé tient parole. Il vous a promis le bitumage du tronçon Notsé-Tohoun et nous a mandaté pour le faire. Et nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour faire de cette promesse une réalité. Des difficultés, nous en avons connu durant l'exécution des travaux. Mais maintenant je peux vous assurer que d'ici peu, peut-être dans 6 mois nous reviendrons pour l'inauguration », a déclaré le consul Victor Sossou s'adressant aux populations à Asrama lors de la visite du chantier. Il a par ailleurs rappelé à toutes les populations de Tohoun, les valeurs de paix et de cohésion sociale pour le développement du Togo dans la droite ligne de la politique mise en œuvre par le chef de l'Etat.

PROCHAINES ECHEANCES ELECTORALES

## Les membres de la CENI se mettent à niveau

Edoh

Dans la droite ligne de sa recomposition, le 12 septembre dernier, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se prépare déjà pour bien organiser les futures consultations électorales et référendaires, mission dont elle a la responsabilité conformément au code électoral togolais et qui nécessite un engagement au service de l'intérêt général dans un élan de professionnalisme et d'ouverture vis-à-vis des autres partenaires du processus électoral, en l'occurrence la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication (HAAC). C'est dans ce sens que ses membres ont été mis à niveau le 30 novembre dernier lors d'une séance de formation thématique au siège de l'institution à Lomé. Deux communications ont marqué cette rencontre, à savoir, les principales conclusions et recommandations du colloque sur les 25 ans de la constitution de 1992 et les interactions entre la CENI et la HAAC : quelles leçons ?

« le choix de ces deux thèmes repose avant tout sur une double exigence à savoir : revisiter la collaboration entre la CENI et la HAAC dans le cadre de la conduite des processus électoraux, notamment la contribution de la HAAC à la désignation de l'ordre



Prof. Kodjona KADANGA, Pdt de la CENI

de passage des candidats sur les médias, la régulation du temps d'antenne pendant la campagne électorale, monitoring des médias particulièrement au cours de la même période, la formation d'autres parties prenantes, en l'occurrence les journalistes ; permettre aux membres de la CENI et à l'ensemble de son personnel d'être en phase avec le contexte sociopolitique dans lequel l'institution conduira la mission qui lui est assignée », a déclaré le Professeur Kodjona KADANGA, le président de la CENI, à l'entame des travaux, tout en remerciant les communicateurs. C'était en présence des membres du Bureau exécutif, des commissaires, du secrétaire administratif permanent de la CENI, du coordinateur du centre national de traitement des données, des experts, du personnel d'appui de la CENI et des journalistes.

MAXIMISATION DES RECETTES FISCALES

## L'OTR lance le M-TAX, le service de paiement mobile de l'IRTR

Suite de la page 4

dématérialisation, la digitalisation des moyens de paiement. Le M-TAX disponible pour les conducteurs de taxi et de taxi-moto, leur permet de payer l'IRTR à travers le service TMONEY de TOGOCELL. Pour ce faire, le code c'est \*145\*6\*5\*2#, accessible à partir de tout téléphone abonné TOGOCELL et du numéro de la plaque minéralogique de l'engin.

«Un pas de plus vient d'être franchi dans l'ambition de l'OTR à utiliser toutes les technologies disponibles pour permettre aux contribuables de remplir facilement leur obligation fiscale », a indiqué le commissaire des services généraux de l'OTR, représentant le commissaire général, dans son mot de lancement. Il a également remercié le leader de la téléphonie mobile, Togo cellulaire et la Banque To-

golaise du Commerce et de l'Industrie (BTCL), partenaire sur ce projet, en concluant le paiement mobile dans le monde entier, un outil incontournable. L'IRTR ou plus communément « le trimestre » est actuellement fixé à 5000 F CFA/an, soit 1250 F CFA/trimestre. Mieux, toujours dans ce but de facilitation, les conducteurs de taxi-moto ont la possibilité de payer à leur rythme l'IRTR et éviter ainsi les pénalités de retard de paiement, sans oublier le gain en coût et en temps. Les contribuables étaient obligés de se déplacer aux guichets de l'IRTR.

Au nom de son directeur général, le Directeur commercial et marketing de Togo cellulaire, AGO BAZAA Bawbady, a pour sa part, remercié les responsables de l'OTR pour le choix porté sur le groupe Togo Télécom pour

développer cette solution mobile de paiement. Ce qui, selon lui, est le signe de la confiance placée en Togo cellulaire, un partenaire sûr. Rappelons que l'OTR n'est pas à sa première en matière de dématérialisation de ces procédures. Le paiement mobile en partenariat avec Togo cellulaire et son service TMONEY est déjà utilisé pour le recouvrement des droits de douane sur les véhicules d'occasion au niveau du PVO au Port Autonome de Lomé (PAL). Le lancement du paiement mobile de l'IRTR permettra à coup sûr de maximiser les recettes de cette niche fiscale, une bonne chose pour le budget de l'Etat qui s'en trouvera augmenté en ressources. Des séances de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire sont annoncées dans les prochaines semaines pour susciter une adhésion à cette innovation.

Pour tout renseignement,  
information ou conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201**

 

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



## Société

FESTIVAL DES GRIOTS A PAGOUDA

## Courroie de transmission des valeurs culturelles et identitaires des populations

Ibrahim

La préfecture de la Binah a vibré le week end dernier aux couleurs



L'un des lauréats recevant son prix des mains de l'ancien ministre Ouléghoh Kéyéwa

et aux son de la fête traditionnelle « Sinkaring » édition 2017. Une occasion de retrouvailles pour les natifs venus des quatre coins du monde. Les visiteurs dont de nombreux touristes y ont également fait le déplacement pour vivre ces moments intenses de joie. Un événement particulier a allongé le chapelet de bons souvenirs aux parti-

cipants. Il s'agit du festival de griots organisé par l'association « Aide au développement du monde rural » et qui a eu pour

cadre la maison des jeunes. Troisième édition du genre, cette complétion culturelle était placée sous le thème : « Art griotique, patrimoine de cohésion et de développement ». Au regard de la qualité des prestations, le jury présidé par monsieur Adri Dibaba Gnassingbé n'a pas eu la tâche aisée pour départager la vingtaine de concurrents. Au

delà de la musique, le concept du griot se montre flexible et attrayant. Le message véhiculé, la diction, l'esthétique d'ensemble, l'accoutrement, l'entrée et la sortie sur scène, le respect du temps imparti, ont été les critères d'appréciation. La première phase a vu

50000F. Dans l'ordre de classement, les autres candidats ont également bénéficié de récompenses. Deux prix spéciaux ont été attribués au ministre Guy Madjé Lorenzo en charge de la culture et au président de l'association « Aide au développement du monde ru-

créateur togolais face échos au-delà des frontières. Le Togo pourra surprendre positivement lors des rendez-vous internationaux tels le FESPACO de Ouagadougou ou le MASA d'Abidjan. La tradition du griot est toujours très vivace en Afrique de l'Ouest. Lors de conflits



Photo de famille des lauréats et des organisateurs

émerger 8 candidats pour le sprint final. Les messages essentiellement véhiculés par les concurrents sont ceux de paix, de civisme, de cohésion sociale, de respect des biens publics et de non violence. A l'issue du beau spectacle, c'est M.MALAMA Manzama Esso de Pagouda qui a remporté le prix dédié au président de la République composé d'un trophée et d'une enveloppe de

ral», OULEGOH Kéyéwa, respectivement l'un pour ses efforts en faveur de la promotion des valeurs culturelles, et l'autre en signe d'encouragement pour ses initiatives. Le ministre Guy Madjé Lorenzo a au nom du président de la République félicité les organisateurs de cet important événement culturel ainsi que les artistes ayant excellé dans l'art du griotisme. Le souhait est que le génie

familiaux dans le voisinage, c'est au griot qu'on fait appel. Lors de disputes, la société a recours à un griot. C'est ainsi que le griot joue un rôle primordial. Il ne doit pas mentir. Son comportement doit être exemplaire. Il est un guide car certains s'intéressent à son mode de vie ainsi qu'à celui de sa famille. Le griot est un faiseur de bien. Etre griot relève de l'art.

PROTECTION DES AIRES PROTEGEES AU TOGO

## Un mécanisme de financement durable en cours d'élaboration

Mohamed

Le Togo dispose d'un large réseau d'aires protégées (AP) dont les parcs nationaux, les forêts classées et les réserves de faune ainsi que les zones humides avec des écosystèmes diversifiés. Cependant l'occupation, ces dernières années, faute de plan d'aménagement et de gestion des AP et zones humides, ces ressources naturelles subissent des dégradations par les populations riveraines. Le gouvernement a pris la mesure de la situation en mettant en place un cadre normalisé de gestion des AP en lien avec l'objectif 7 de sa Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB 2011-2020) par laquelle sept AP sur les 13 prioritaires présentant

d'importants intérêts pour la conservation de la biodiversité, sont dotées de plans d'aménagement.

Dans ce sens, une étude d'évaluation des besoins financiers du système d'AP, leur rôle économique, a été commanditée par le ministère de l'environnement et des ressources forestières à travers le Projet « Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo » (PRAPT). L'objectif poursuivi étant de trouver un mécanisme de gestion durable des AP et permettre aux populations riveraines de jouir pleinement des retombées de celles-ci. Le rapport de cette étude a fait l'objet d'une validation par tous les acteurs concernés, le 1<sup>er</sup> décembre dernier au relais de la caisse à Lomé.

Les participants à cet atelier ont pu, ainsi, contribuer à l'élaboration d'une stratégie du mécanisme de financement durable

au Togo, a déclaré que : « l'intérêt d'un tel exercice est qu'il permet de tirer les leçons de l'expérience, de les expliquer et de les

Directeur des ressources forestières, ouvrant au nom du ministre André JOHNSON, les travaux de cet atelier, a pour sa part indiqué que son département compte favoriser l'implication et la participation des collectivités locales et du secteur privé dans l'application des politiques de réhabilitation des parcs et réserves de faune et appuyer les initiatives locales de gestion des zones périphériques de ces aires protégées. Appelant au sens de discernement des participants afin de mieux scruter le projet de rapport de l'étude soumis par le consultant s'agissant surtout des mécanismes de financement durables de la gestion des AP du Togo, il leur a enfin suggéré que cette question soit clairement débattue et analysée.



La table officielle à l'ouverture de l'atelier

du système d'AP au Togo. Ce qui ouvre la voie au démarrage de l'étape de sa revitalisation.

Dans son mot de bienvenu, le Commandant AFODA Chamssoudine, coordonnateur du projet de rationalisation des AP

faire adapter à toutes les autres politiques sectorielles de développement ». Remerciant les partenaires tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le PNUD et l'UEMOA qui ont financé le projet PRAPT, le

## LISTE NOIRE DEFINITIVE DES PARADIS FISCAUX

## 17 pays épinglés

L'ONG Oxfam

Après une série de révélations sur l'évasion fiscale, les ministres européens des Finances se retrouvaient ce mardi 5 décembre à Bruxelles pour établir la liste définitive des paradis fiscaux commune à l'Union Européenne. 17 pays y figurent: Bahreïn, Barbade, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Grenade, Guam, Îles Marshall, Macao, Mongolie, Namibie, les Palaos, Panama, Samoa, les Samoa américaines, Sainte Lucie, Trinidad et Tobago et Tunisie. Des arbitrages ont eu lieu jusqu'à la dernière minute.

L'objectif des Etats membres est de poursuivre la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, car ce sont des milliards d'euros qui échappent aux Etats-membres. Eva Joly, député européenne affirme que « le recours aux paradis fiscaux n'est pas un accident, ce n'est pas une banque ou un cabinet d'avocats qui aident c'est vraiment le système lui-même ». Eva Joly également vice-président de la Commission d'enquête sur les Panama Papers dénonce les pratiques auxquelles se livrent certains états membres pour attirer les multinationales.

## Aucun pays européen visé

Seuls des pays tiers, à savoir non européens feront partie de la liste. Dominique Plihon, porte-parole de l'ONG Attac considère que cette liste noire,

tout comme la taxation des géants du net, c'est de l'affichage : « C'est un leurre en ce qui concerne la liste des paradis fiscaux puisqu'elle exclura les paradis fiscaux européens, c'est vraiment se moquer des gens et des contribuables, et puis en ce qui concerne les gaffes ont est pratiquement sûr qu'il n'y aura pas d'accord, puisqu'il faut l'unanimité, en matière fiscale. Alors on s'attend à de belles déclarations notamment du gouvernement français, mais en fait on n'attend pas d'avancées significatives ».

Si des pays comme le Luxembourg, les Pays Bas, l'Irlande ou Malte échappent à cette liste noire, c'est parce qu'ils sont membres de l'Union, et sont donc censés appliquer le droit européen en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Le droit européen dit que les Etats membres doivent pratiquer les échanges automatiques des données, préconisés par l'OCDE, ne pas attirer les sociétés offshore en pratiquant du dumping fiscal et adhérer aux exigences européennes pour contrer la fraude fiscale. Seul bémol, personne ne s'assure qu'ils respectent ces trois critères, ce qui pourtant ôterait tout soupçon.

Vers une liste grise ?

Combattre les paradis fiscaux relève du droit mais aussi de la volonté politique. Et à ce titre, le Brexit représente, selon Eva Joly, une opportunité. Si les dirigeants euro-

peens se montrent fermes, ils pourraient générer les différents paradis fiscaux satellites du Royaume-Uni : « 46% de l'export de l'Angleterre va vers l'Europe, ce serait vraiment dommage de ne pas utiliser sa position de demandeur pour dire : chers amis, vous n'aurez accès à notre marché intérieur que si vous mettez de l'ordre dans ce réseau de paradis fiscaux et que vous y faites appliquer la réglementation européenne. Nous avons une chance historique de

nous débarrasser de ce paradis fiscal aux frontières de l'Europe ».

La commission souhaite qu'au-delà de la publication de la liste noire définitive, soit rendue publique une liste grise. Il s'agit des Etats membres qui ne sont pas dans les clous mais s'engagent à changer leurs législations au cours de l'année à venir. Au total une vingtaine de pays seraient concernés, mais rien ne dit si les ministres des finances européens publieront ou garderont secrète cette

liste grise.

La dernière interrogation concerne les sanctions à l'encontre des pays figurant sur la liste noire. Et là encore, on ignore si tous les ministres parviendront à se mettre d'accord, par exemple, pour interdire aux multinationales de déduire de leurs impôts les sommes transférées vers un pays avéré paradis fiscal. Malte, le Luxembourg et l'Irlande s'y déclarent opposés, et considèrent que le fait d'être sur la liste est déjà une sanction.

## UN TROU DE PLUS DE 600 MILLIONS DANS LES COMPTES DE LA CAN 2017

## De la nécessité de dévoiler les auteurs de la magouille

Annoncés pour juillet 2017, les comptes de la participation des Eperriers à la phase finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2017), incluant les préparatifs et les matchs amicaux, ont finalement été publiés la semaine dernière par le Cabinet d'audit ICC commis par le gouvernement à cet effet. Au total, 3.729.000.000 de F CFA ont été sur 4.000.000.613 FCFA. Les dépenses sont évaluées à 3.099.000.000 FCFA. On note ainsi un déficit de 600.488.616 F CFA, a révélé Madame Natalie BITHO, directrice du cabinet ICC en conférence de presse en présence du ministre des Sports, Guy Lorenzo, du président de la Fédération Togolaise de Football, Guy Akpovy et aussi des membres de la commission de mobilisation.

Où sont passés les plus d'un demi-milliard de nos francs ? C'est la question que se pose légitimement le contribuable togolais depuis la publication de ce rapport d'audit qui constate des insuffisances significatives dans la gestion desdits fonds. En effet, selon madame BITHO, « Il y a eu de petits soucis. Nous avons suivi comment s'est fait, jusqu'au déblocage des fonds par le ministère des finances, donc quand les fonds sont débloqués, qui doit les gérer ? Moi je suis comptable et je sais que le comptable est responsable quand il a oublié d'encaisser une recette, il est responsable quand il paye mal, lorsqu'il paye deux fois, il est respon-



Les officiels lors de la conférence de presse

sable quand il y a un déficit de caisse, il est responsable quand il rompt l'équilibre de la comptabilité et quand le comptable évoque la force majeure, dans notre droit comptable, il doit justifier cette force majeure. Et je crois que le colonel Akpovy a été édifié après les comptes».

Interpellé sur ce fait, le Colonel Guy AKPOVY a apporté des éclaircissements sur les dépenses de la sélection nationale, en ces termes : « Il y a deux volets par rapport à cet audit, l'audit de la CAN où on a mobilisé à peu près 900 millions, on a dépensé 700 millions et il reste aujourd'hui 200 millions dans la caisse. Et ces fonds, je n'ai pas gérée ça. Nous avons aussi des choses à justifier. L'état est le grand pourvoyeur de fonds au niveau de la sélection A. Les fonds qui ont été alloués à la fédération n'ont jamais été gérés par la fédération, je le dis haut et clair et c'est le ministère qui gère ces sous. Nous, lorsqu'il y a un match, à l'extérieur comme ici, nous faisons un projet de budget que nous envoyons au ministère des Sports qui aussi envoie au ministère des finances et c'est un comptable asser-

menté du ministère qui suit l'équipe avec les sous et qui paie, ce qui il y a à payer et quand ça reste, il rentre avec. Quand on prend le stage à Saly, il y a eu certaines factures qui ne sont pas validées, c'est vrai et ce n'est pas la fédération qui a négocié les hôtels. Ça a été négocié directement par le sélectionneur et l'argent a été payé par l'agent comptable envoyé au Sénégal. Même avant le départ à Saly, la fédération a financé une partie qui n'a pas été reversée aujourd'hui. La Fédération n'a pas géré ses fonds jusqu'aujourd'hui. Il y a également les factures de l'ostéopathe, c'est lui qui achète les produits pour les joueurs et il arrive avec une facture alors on fait quoi, il faut payer. Et ce sont des factures qui viennent en bonne et due forme ».

Dans tous les cas, les comptes de la CAN 2017 sont inexactes, en conséquence le Cabinet ICC ne les a pas certifiés sincères. Il urge donc que les responsabilités soient situées dans cette nième affaire de malversations financières dans le cadre de la participation des Eperriers à la CAN.

## Lettre de la KOZAH

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 / 12 / 09 / HAAC

E-mail: lettredekozah@yahoo.fr  
BP. 4869 Lomé-Togo

Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication  
Acha Tanko

Rédaction: Solime D., Tchaa, Edoh

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

# Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)